



Sommaire : Évaluation de l'Entente Canada-Yukon sur le développement du marché du travail



Objectifs du programme

L'Entente Canada-Yukon sur le développement du marché du travail (EDMT) est une entente bilatérale entre le Canada et le Yukon pour la conception et la mise en œuvre des prestations d'emploi et mesures de soutien (PEMS). L'objectif des PEMS consiste à aider les personnes à obtenir ou à conserver un emploi.

Les avantages et mesures suivants sont examinés dans le cadre de l'évaluation :

- La **Prestation d'emploi pour le développement des compétences** procure une aide financière directe à des personnes pour sélectionner, planifier et payer de la formation.
- Les **Services d'aide à l'emploi** soutiennent les personnes qui se préparent à entrer dans le marché du travail ou à le réintégrer, ou aident ces personnes à trouver un meilleur emploi. Ces services peuvent prendre la forme de services de recherche d'emploi, de counseling, ainsi que d'aide à la rédaction du curriculum vitæ.
- Le volet **Recherche et innovation** finance des projets de recherche visant à recueillir de l'information sur le marché du travail ou à faire l'essai de nouvelles approches en matière de développement du marché du travail.



Investissement au titre de l'EDMT

Au cours de l'exercice 2020 à 2021, le Canada a transféré environ 4,7 millions de dollars au Yukon.



Objectifs de l'évaluation

Forte du succès des cycles d'évaluation EDMT précédents, la présente évaluation vise à combler les lacunes dans les connaissances entourant l'efficacité, l'efficience, ainsi que la conception et la mise en œuvre de PEMS au Yukon.



Méthode de l'évaluation

Les conclusions sont tirées de 3 études d'évaluation distinctes qui ont recours à une combinaison de méthodes qualitatives et quantitatives, notamment :

- une analyse d'impact différentiel;
- une analyse des résultats;
- un questionnaire;
- un bilan documentaire.



Principales constatations

Les résultats sur le marché du travail ont été examinés pour les Prestation d'emploi pour le développement des compétences et aux Services d'aide à l'emploi. En comparant les résultats sur le marché du travail entre la période de participation avant le programme et la période de participation après le programme, l'analyse des résultats décrit les changements moyens dans les gains des participants, la fréquence de l'emploi et l'utilisation des prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale.

Dans l'ensemble, après leur participation aux prestations d'emploi pour le développement des compétences et aux



services d'aide à l'emploi, les participants au programme avaient :

- ont des revenus moyens plus élevés;
- affichent une incidence d'emploi plus faible, principalement en raison des décisions de départ à la retraite;
- ont moins recours aux prestations d'assurance-emploi, mais reçoivent davantage de prestations d'aide sociale.

Une analyse par sous-groupe montre que les résultats sur le marché du travail pour la plupart des sous-groupes de prestataires actifs et d'anciens prestataires des Prestation d'emploi pour le développement des compétences et aux Services d'aide à l'emploi ressemblent beaucoup aux résultats obtenus pour l'ensemble des prestataires. Cela exclut les travailleurs âgés participant aux Services d'aide à l'emploi qui subissent des baisses de revenus dues en partie à des décisions de départ à la retraite.

Une étude complémentaire sur les Prestation d'emploi pour le développement des compétences - apprentis a révélé qu'après leur participation au programme, les participants avaient amélioré leur revenu annuel moyen et diminué leur recours aux soutiens du revenu gouvernementaux.

L'évaluation a également révélé que le Yukon utilise la mesure de soutien Recherche et à l'innovation pour financer des projets de recherche visant à recueillir, analyser et diffuser de l'information sur le marché du travail.



Recommandations

Deux recommandations découlent de l'évaluation.

Recommandation 1 : On incite le Yukon à communiquer ses leçons apprises, ses pratiques exemplaires et ses expériences de défis associés à la conception et à la mise en œuvre de programmes, et à en discuter. Ces discussions avec EDSC devraient être bilatérales ou multilatérales.

Recommandation 2 : On incite le Yukon à poursuivre ses efforts pour maintenir et renforcer les dispositions relatives à la collecte de données en vue de soutenir la production de rapports, la mesure du rendement et les évaluations fondées sur les données à l'échelle nationale et territoriale.